

30 novembre 2017

Davies reconnu comme un « cabinet d'exception » par *The Legal 500 Canada*

L'édition 2018 de la publication *The Legal 500 Canada* reconnaît la « vaste et précieuse expérience » de Davies et sa « connaissance incomparable du marché » dans 13 catégories, et le place sur l'échelon le plus élevé du classement (*Tier 1*) dans les catégories suivantes :

- Marchés financiers
- Droit de la concurrence et lois antitrust
- Droit des sociétés et fusions et acquisitions
- Règlement de différends : Québec
- Infrastructures et projets
- Fiscalité

En outre, le guide 2018 classe 24 associés de Davies parmi les avocats de premier plan dans leurs domaines de pratique respectifs, quatre associés parmi les avocats de la génération montante et 26 associés parmi les avocats recommandés.

Publié annuellement, le guide *The Legal 500* évalue les points forts de cabinets d'avocats de plus de 100 régions en se fondant sur les commentaires de 300 000 clients de partout dans le monde, des documents présentés par les cabinets et des entrevues menées auprès d'avocats en pratique privée de premier plan.